

Un droit moderne pour le commerce mondial

Congrès célébrant
la quarantième session annuelle de la CNUDCI
Vienne, 9-12 juillet 2007



Pour célébrer sa quarantième session annuelle, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) organise un Congrès intitulé “Un droit moderne pour le commerce mondial”. Ce Congrès sera l’occasion d’examiner les méthodes de travail de la CNUDCI et les résultats de son programme de travail passé — ainsi que les travaux apparentés d’autres organisations actives dans le domaine du droit commercial international —, d’évaluer les programmes de travail en cours, et d’étudier et d’évaluer les thèmes des programmes de travail futurs.



Date et lieu

Centre international de Vienne, 9-12 juillet 2007

Assisteront au Congrès des représentants des États membres et observateurs; des représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales participant à la quarantième session de la CNUDCI; le Conseiller juridique de l'ONU; les chefs de plusieurs organisations internationales s'occupant de la formulation du droit commercial, telles qu'Unidroit et la Conférence de La Haye de droit international privé; des dirigeants de haut niveau d'institutions financières multilatérales et régionales; les représentants d'organisations non gouvernementales actives dans le domaine du droit commercial; des universitaires; des praticiens; et des représentants des secteurs public et privé.

Programme. le Congrès traitera de nombreux sujets importants pour l'avenir, tant du point de vue de l'institution que sur le fond, par exemple:

Lundi (9 juillet 2007): processus et méthodes d'élaboration de règles internationales; les rôles de l'harmonisation mondiale et régionale; harmonisation du droit commercial: importance pratique et utilité économique; développement du droit commercial et assistance juridique technique: buts et parties prenantes;

Mardi (10 juillet 2007): développement économique et social grâce à un meilleur accès au crédit; nouveaux horizons pour les opérations garanties; questions juridiques concernant le gouvernement d'entreprise; élaboration de régimes d'insolvabilité effectifs et efficaces.

Mercredi (11 juillet 2007): l'avenir de l'harmonisation du droit des contrats; le droit uniforme des contrats dans la pratique; le transport de marchandises au XXI^e siècle; le commerce électronique: au-delà de l'équivalence fonctionnelle.

Jeudi (12 juillet 2007): nouvelles techniques de passation des marchés et problèmes actuels de la passation de marchés publics; marchés publics et investissements privés à long terme; mesures destinées à assurer un cadre stable pour le règlement des litiges commerciaux; le règlement des litiges commerciaux: questions pour l'avenir.



Des orateurs de toutes les régions et de tous les systèmes juridiques présenteront des rapports sur les aspects pratiques et les développements récents dans les domaines dans lesquels des instruments de droit uniforme existent déjà, ainsi que dans les nouveaux domaines dans lesquels une harmonisation est nécessaire. Chaque exposé sera suivi d'une séance au cours de laquelle les participants pourront intervenir directement en posant des questions et en faisant part de leurs commentaires.

Langues et actes du Congrès. Dans le cadre de la quarantième session de la CNUDCI, le Congrès se tiendra dans toutes les langues officielles de l'ONU (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe); ses actes seront publiés par la CNUDCI.

Demande d'admission. Les personnes souhaitant assister au Congrès sont invitées à faire une demande d'admission en indiquant leurs nom, adresse et organisation d'appartenance et en précisant dans quelle langue elles voudraient recevoir les documents (anglais, arabe, chinois, espagnol, français ou russe), au:

Secrétariat de la CNUDCI
Centre international de Vienne
Boîte postale 500 (bureau E0455)
1400 Vienne (Autriche)
Télécopieur: (+43-1) 26060-5813
Téléphone: (+43-1) 26060-4060
Courrier électronique: congress@uncitral.org
Internet: www.uncitral.org

Dès confirmation de l'admission, le programme définitif du Congrès sera envoyé aux participants. La participation est gratuite, mais une contribution volontaire au Fonds d'affectation spéciale pour les colloques de la CNUDCI serait appréciée. Des précisions sur la manière de contribuer peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la CNUDCI à l'adresse ci-dessus.